

**OFFRE DE FORMATION RELATIVE AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT -  
Rentrée 2010**

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	ETABLISSEMENT DEPOSANT / COHABILITATION MENTION	SPECIALITE	ETABLISSEMENT DEPOSANT / COHABILITATION SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS et/ou RECOMMANDATIONS	PROPOSITIONS D'AVIS DGESIP
2010842	MASTER	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE / ARTS, LETTRES, LANGUES	METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION	<u>U Bretagne Sud</u> , U BREST, U Rennes 1, U Rennes 2	PROFESSORAT DES ECOLES ET METIERS DE L'ENSEIGNEMENT .01	<u>U BREST</u> , U Bretagne Sud, U Rennes 1, U Rennes 2	R & P	Mention MEF, Métiers de l'enseignement Cette mention se compose de 13 spécialités - 6 référencées uniquement dans la mention (avec en particulier la spécialité Professorat des écoles et métiers de l'enseignement faisant l'objet d'une cohabilitation au plan régional) - 7 autres spécialités doublement référencées dans MEF et dans des mentions disciplinaires. Trois des spécialités doublement référencées sont également présentées par d'autres établissements de la région (Math, Histoire-géographie, Lettres-Langues) Les spécialités de la mention sont toutes organisées en quatre blocs de compétences : Bloc 1 : Savoirs disciplinaires : savoirs, connaissances et savoirs faire spécifiques nécessaires à l'enseignement de la discipline. Bloc 2 : Savoirs didactiques : savoirs didactiques et maîtrise des éléments intervenant dans leur transmission. Bloc 3 : Recherche et approfondissement : maîtrise des compétences disciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes. Bloc 4 : Environnement institutionnel et social : savoirs et compétences nécessaires à une claire perception de l'environnement institutionnel et social dans lequel s'inscrivent les missions de l'enseignant. Des stages de 108 heures dans chaque année de master sont organisés en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Rennes. <b>L'avis est favorable pour toutes les spécialités à l'exception d'une spécialité (n° 11) :</b>	<b>CNESER DU 22 JUIN 2010</b>  <b>FAVORABLE pour 11 des 13 spécialités</b>
					HISTOIRE-GEOGRAPHIE, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 02		R & P		
					MATHEMATIQUES, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 03		R & P		
					TECHNOLOGIE, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 04		R & P		
					GENIE CIVIL, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 05		R & P		
					LETTRES ET LANGUES, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 06		R & P		
					ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PROFESSIONNEL - 07		R & P		
					ECONOMIE ET GESTION, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 08		R & P		
					BIOTECHNOLOGIE, METIER DE L'ENSEIGNEMENT - 09		R & P		
RESPONSABILITE DES ETABLISSEMENTS EDUCATIFS -10		P							

**OFFRE DE FORMATION RELATIVE AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT -  
Rentrée 2010**

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	ETABLISSEMENT DEPOSANT / COHABILITATION MENTION	SPECIALITE	ETABLISSEMENT DEPOSANT / COHABILITATION SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS et/ou RECOMMANDATIONS	PROPOSITIONS D'AVIS DGESIP
20100842 (suite)	MASTER	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE / ARTS, LETTRES, LANGUES	METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (suite)		INGENIERIE EDUCATIVE SPECIALISEE - 11		P	<p><b>Spécialité Ingénierie éducative spécialisée (n°11) :</b>  <b>Avis défavorable.</b>            Le devenir des étudiants ayant échoué au concours ainsi que les possibilités de réorientation devraient être pris en compte dans les formations initiales de l'établissement et non pas être l'objet d'une spécialité spécifique.</p>	<b>Spécialité n° 11 DEFAVORABLE</b>
		SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE / ARTS, LETTRES, LANGUES	METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (suite)		CONSEIL ET MEDIATION EN MILIEU EDUCATIF - 12		P		
		SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE / ARTS, LETTRES, LANGUES	METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (suite)		ENSEIGNEMENT TERTIAIRE PROFESSIONNEL - 13		P	<p><b>Spécialité Enseignement tertiaire professionnel (n°13) :</b>            Les conditions de candidature des concours préparés par cette spécialité restent en suspens au niveau du ministère de l'Education nationale : il s'agit de préparer un concours de CAPLP, en étant titulaire d'un master, alors que le niveau de compétence académique (des candidats) est celui du BEP, du baccalauréat professionnel ou du BTS.            Les candidats sont majoritairement des professionnels (souvent en exercice) en reconversion.            L'université de Bretagne-Sud ne peut définir avec plus de précisions un programme dont les enjeux font actuellement l'objet d'une réflexion au niveau de la DGRH des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.  <b>Avis favorable compte tenu de la réponse de l'université.</b></p>	<p><b>CNESER du 20 Juillet 2010</b>  <b>Spécialité n° 13 FAVORABLE</b></p>